Candidature pour un 3è mandat : "suicide politique" pour Nkurunziza ?

@rib News, 03/04/2014 BurundiÂ : Jusqu'oÃ¹ ira Pierre Nkurunziza pour un 3eÂ mandat ? Afrique Ã‰ducation, NumÃ©ro 388-389 du 1er au 30 avril 2014 Moussa KonatÃ© et Aristide KonÃ© Le rouleau compresseur va Ãªtre dÃ©ployÃ© contre Pierre Nkurunziza, sâ€™il sâ€™entÃªte Ã se reprÃ©senter, pour un troisiÃ¨me mandat auquel il nâ€™a pas droit. AccusÃ© de constitution et les Accords dâ€™Arusha, il risque dâ€™entraÃ®ner, inexorablement, le Burundi, vers le clash, en cherchant Ã contourner le refus des dÃ©putÃ©s de lâ€™AssemblÃ©e nationale de valider sa rÃ©forme constitutionnelle. Nullement dÃ©co par ce camouflet retentissant, il compterait sur lâ€™arbitrage de la Cour constitutionnelle, pour se maintenir au pouvoir. Un vÃ©ritable suicide politique.

Le prÃ©sident du Burundi,Â Pierre Nkurunziza, est un homme tÃªtu. Depuis le rejet de son projet de rÃ©vision de la constitution, jeudi 20 mars, par lâ€™AssemblÃ©e nationale, il est un homme dÃ©sespÃ©rÃ©. Ayant pris goÃ»t au pouvoir quâ€ veut plus lÃ¢cher, il doit attendre, un an, comme le prescrit la loi, pour soumettre, Ã nouveau, le mÃªme texte, Ã lâ€™adoption des dÃ©putÃ©s. Ce sera trop tard, pour lui, parce que lâ€™Ã©lection prÃ©sidentielle Ã laquelle il veut, Ã nouveau Ãªtre, cand tiendra, justement, lâ€™annÃ©e prochaine. Le recours au rÃ©fÃ©rendum est exclu.Â Â« Câ€™est soi le vote parlementaire, s rÃ©fÃ©rendum et pas lâ€™un aprÃ¨s lâ€™autre Â», en matiÃ¨re de rÃ©vision constitutionnelle, selon une mise au point du constitutionnaliste burundais,Â Pierre Rwankara. Il reste, donc, Ã Â Pierre Nkurunziza, la possibilitÃ© de tenter un passage, en force, Ã la Cour constitutionnelle que dâ€™aucuns considÃ¨rent comme une simple chambre dâ€™enregistrement, pour le parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Advienne que pourra, semble rÃ©pondreÂ Pierre Nkurunziza, Ã lâ€™opposition, et Ã la sociÃ civile, qui lui rappellent quâ€™il est le garant de la constitution. Pourquoi la dÃ©marche deÂ NkurunzizaÂ est si dÃ©criÃ©e ? P quâ€™Ã cause de la bataille pour le pouvoir, le Burundi avait connu une longue et ruineuse guerre civile de 1993 Ã 2006, qui avait fait, plus de 300.000 morts. Pour y mettre un terme, les belligÃ©rants, au terme de trÃ¨s longues nÃ©gociations, en Tanzanie, avaient fait la paix des braves, et signÃ© les Accords dâ€™Arusha, en aoÃ»t 2000. CentrÃ©s sur la paix et la rÃ©conciliation nationale, ces Accords fixent Ã seulement deux, le nombre de mandats prÃ©sidentiels, par personne. La constitution du 18 mars 2005, de son cÃ´tÃ©, tire lâ€™essentiel de sa substance de ces Accords. Selon son article 96, le prÃ©sident Â«est Ã©lu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois Â». En 2005,Â Pierre NkurunzizaÂ avait Ã©tÃ© Ã©lu, pour la premiÃ¨re fois, aux termes de lâ€™article 302, prÃ©voyant quâ€™Ã Â« titre exception lâ€™aprÃ¨s-transition, le prÃ©sident serait Ã©lu par le parlement. Mais par la suite, le prÃ©sidentÂ NkurunzizaÂ a Ã©tÃ© Ã©lu premiÃ¨re fois, au suffrage universel direct, en 2010, ce qui fait dire, Ã son camp politique, aujourdâ€™hui, que le mandat de 2005, ne doit pas entrer, en ligne de compte et quâ€™il faut, plutÃ´t, le laisser se reprÃ©senter, en 2015, pour un Â« second mandat Â» populaire (obtenu au suffrage universel direct), et non pour un Â« troisiÃ¨me mandat Â» comme le soutiennent lâ€™opposition et la sociÃ©tÃ© civile. Ses partisans estiment, donc, que ce premier mandat nâ€™entre pas dans le cadre de l 96 et ne lâ€™empÃªche pas de se reprÃ©senter.Â Â« Pourquoi celui qui a Ã©crit la constitution du 18 mars 2005 nâ€™a pas f lâ€™article 302 un alinÃ©a de lâ€™article 96 pour montrer quâ€™ils Ã©taient liÃ©s ? Ce sera Ã la Cour constitutionnelle de t juge le ministre de lâ€™IntÃ©rieur,Â Edouard Nduwimana, arguant du flou de la constitution, au sujet du premier mandat deÂ Pierre NkurunzizaÂ entre 2005 et 2010. Le ministre de lâ€™IntÃ©rieur est chargÃ© de traduire la pensÃ©e prÃ©sidentiell dynamiser le moral des supporters du camp prÃ©sidentiel, qui ont, un moment, pensÃ© que les dÃ©s Ã©taient pipÃ©s pour le candidat, aprÃ¨s le vote nÃ©gatif de lâ€™AssemblÃ©e nationale. AprÃ¨s avoir passÃ© cinq jours Ã digÃ©rer ce camouflet, le m de lâ€™IntÃ©rieur, apparemment, dopÃ©, est venu tempÃ©rer la victoire du camp des adversaires Ã la rÃ©forme par une dÃ©claration qui ne souffrait dâ€™aucune ambiguÃ¯tÃ© :Â Â« Il y a des gens qui veulent faire croire que la question dâ€™un a mandat (pour le prÃ©sident, ndlr) est close. Ce nâ€™est pas vrai. A ce jour, (quâ€™ils sachent que) le prÃ©sident de la RÃ©pu actuel va se reprÃ©senter Â». Mis mal Ã lâ€™aise par cette sortie du ministre de lâ€™IntÃ©rieur,Â Pierre Nkurunziza, dÃ¨s le lendemain, a tentÃ© de calmer la situation, en faisant inter venir son porte-parole :Â Â« Personne nâ€™a Ã©tÃ© mandatÃ© pa chef de lâ€™Etat pour faire une telle dÃ©claration. Le ministreÂ NduwimanaÂ nâ€™a quâ€™Ã expliquer, lui-mÃªme, dâ€™oÃ information Â», a rÃ©pliquÃ©Â LÃ©onidas Hatungimana. Et de prÃ©ciser que le prÃ©sident nâ€™a pas encore Ã©tÃ© sollicitÃ parti, pour quâ€™il puisse le reprÃ©senter Ã lâ€™Ã©lection prÃ©sidentielle de 2015. Et de rappeler, enfin, que la position deÂ NkurunzizaÂ reste la mÃªme, Ã savoir, que sa candidature dÃ©pendra de la volontÃ© de son parti, volontÃ© qui doit se conformer Ã la loi. Lâ€™Ã©chec deÂ Nkurunziza, au parlement, va-t-il lâ€™obliger Ã un rÃ©tropÃ©dalage ? Alors quâ€™il e puissant chef de lâ€™exÃ©cutif, il nâ€™a pas pu rÃ©unir les 4/5eÂ du parlement, pour faire passer sa rÃ©forme, avec un parti CNDD-FDD, qui le domine outrageusement, et que le vote se faisait Ã main levÃ©e. Quel serait le score si le vote se faisait Ã bulletin secret ?Â Pierre NkurunzizaÂ doit voir que sa rÃ©forme est impopulaire. Le dÃ©savÅ“u profond que le parlement vient de lui infliger, est logique. Pour les Burundais, sa rÃ©forme est anticonstitutionnelle et dâ€™autant plus dangereuse que le pays ne peut se payer le luxe dâ€™une deuxiÃ¨me guerre civile, aprÃ¨s celle de 1993 Ã 2006. Conclusion : quâ€™il ter mine son mandat, en 2015, et quâ€™il laisse la place Ã quelquâ€™un dâ€™autre. En rÃ©alitÃ©, il nâ€™a pas le confort et aprÃ¨s avoir pris goÃ»t Ã la bonne chÃ¨re, Ã la tÃªte de lâ€™Etat, lui, lâ€™ancien maquisard, qui Ã©tait habituÃ© Ã la belle Ã©toile, dans la forÃªt infestÃ©e de serpents venimeux, a-t-il les moyens de son dangereux pari ? On en doute. Car pour passer en force, il devra braver son opposition dont certaines composantes sont des va-t-en guerre qui ne se laisseront pas faire. PrÃ©sident de lâ€™Uprona (Union pour le progrÃ¨s national),Â Charles NditijÃ©, par exemple, a annoncÃ une opposition farouche Ã cette Â« violation de la constitution qui sâ€™annonce :Â Â« Aujourdâ€™hui, la constitution est claire Lâ€™Accord dâ€™Arusha est clair. Nous devons nous prÃ©parer Ã refuser ce diktat, ce passage en force et cette imposition Depuis quelque temps, on voyait monter la tempÃ©rature politique. Pour faire aboutir sa rÃ©forme constitutionnelle, le pouvoir nâ€™hÃ©sitait pas Ã faire le mÃ©nage, y compris, au sein des Ã©tats majors des partis dâ€™opposition, afin dâ€™y hommes. Cela a Ã©tÃ© le cas deÂ Jacques Bigirimana, chez les FNL (Forces nationales de libÃ©ration) sur lequel le ministre de lâ€™IntÃ©rieur,Â Edouard Nduwimana, sâ€™est appuyÃ© pour tenter de marginaliserÂ Agathon Rwasa, le leader naturel d formation politique. Opposant farouche au pouvoir deÂ Pierre Nkurunziza,Â Agathon RwasaÂ avait, quelque temps, choisi de reprendre le maquis, avant de se raviser. Aujourdâ€™hui, il discute la vedette Ã Â Jacques Bigirimana, avec qui il partage le

leadership au sein des FNL. Pour faire passer sa rÃ©forme, le prÃ©sidentÂ Pierre NkurunzizaÂ a, pratiquement, institutionnalisÃ© le rÃ©gime de terreur et de recul des libertÃ©s, pour tant chÃ¨rement acquises. Aujourdâ€™hui, manifester entraÃ®ne la prison, au Burundi. Par fois Ã perpÃ©tuitÃ©. Pour avoir manifestÃ© le 8 mars, Ã Bujumbura, 22 militants du Mouvement pour la solidaritÃ© et la dÃ©mocratie (MSD) ont Ã©tÃ© condamnÃ©s, Ã la prison, Ã perpÃ©tuitÃ©, sous prÃ©tex manifestation de leur par ti Ã©tait entachÃ©e par des actes de violence. Au mÃªme moment, le pouvoir condamnait 27 autres militants, Ã des peines de prison allant de 2 Ã 10 ans. La presse est dans la ligne de mire du pouvoir. Le mois dernier,Â Reporters sans frontiÃ¨resÂ sâ€™inquiÃ©tait de la menace de fermeture qui pÃ¨se, actuellement, sur la Radio publiqu africaine (RPA), la radio la plus Ã©coutÃ©e au Burundi, en raison de sa couverture des troubles politiques qui secouent, actuellement, le pays. Et pour cause, dans une dÃ©claration publique, le 16 mars 2014, le Conseil de sÃ©curitÃ© du Burundi, institution dirigÃ©e par le chef de lâ€™Etat, a accusÃ© certains mÃ©dias, sur tout, la RPA, de dÃ©stabiliser le pays en Â« sem peur au sein de la population Â». Il a, ainsi, demandÃ© au Conseil national de la communication (CNC), dont le bureau a Ã©tÃ© renouvelÃ©, en mars 2014, de se saisir, de ce cas, et de prendre des mesures appropriÃ©es, Ã lâ€™encontre de la RP Cette derniÃ¨re risque de lourdes sanctions, allant jusquâ€™Ã la fermeture. PrÃ©sident de lâ€™Union burundaise des journa (UBJ),Â Alexandre NiyungekoÂ a demandÃ©, sans grand espoir dâ€™Ãªtre entendu, aux nouveaux responsables du CNCÂ Â« ne pas succomber aux tentations de certains qui, Ã travers certaines dÃ©clarations publiques, voudraient abuser de leur position politique, pour verrouiller le paysage mÃ©diatique burundais, Ã leur guise Â». Face Ã ce glissement du Burundi vers la violence, Ã cause de la volontÃ© du prÃ©sidentÂ Pierre Nkurunziza, de piÃ©tiner la constitution dont il est le garant, la communautÃ© internationale commence Ã sortir de sa rÃ©serve. Câ€™est ainsi que le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral des Nations-Unies,Â Ban Ki-MoonÂ a dÃ©plorÃ©, le 13 mars 2013,Â Â« les restrictions croissantes Ã la libertÃ© dâ€™expression et de rassemblement Â». La veille, lâ€™Union europÃ©enne avait exprimÃ© son inquiÃ©tude face Ã la Â« montÃ©e de la tension p Â» au Burundi, tandis que le dÃ©partement dâ€™Etat dÃ©plorait un usage excessif de la force. Cela dit, cette stratÃ©gie de la terreur nâ€™Ã©meut pas lâ€™opposition qui est prÃªte Ã lâ€™affrontement quelles quâ€™en soient les casses qui pourront s appartient, donc, Ã Â Pierre Nkurunziza, chef de lâ€™Etat, de dÃ©cider sâ€™il engage son pays, vers cette voie, sans issue, e dâ€™assumer les consÃ©quences Ã venir. Lâ€™administrationÂ ObamaÂ est venue ajouter son grain de sel, Ã ce dÃ©bat, pas dÃ», avoir lieu, si,Â Pierre NkurunzizaÂ avait le sens de lâ€™intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral.Â Â« Ce nâ€™est pas une bonne pratiq la constitution simplement pour le bÃ©nÃ©fice de celui ou de ceux qui sont au pouvoir Â», a martelÃ©, de son cÃ´tÃ©,Â Russ Feingold, lâ€™envoyÃ© spÃ©cial du prÃ©sidentÂ Barack Obama, auprÃ¨s des Grands Lacs.Â Â« La RDC, le Rwanda et le Bu se trouvent, en plein processus Ã©lectoral, et la tentation de modifier la constitution, est grande dans ces trois pays des Grands Lacs. Ce que jâ€™espÃ¨re, câ€™est que chacun de ces dirigeants va voir Ã quel point câ€™est important que leur constitution soit respectÃ©e. Nous verrons comment y rÃ©pondre si la situation se prÃ©sente Â», a-t-il laissÃ© entendre, Ã RP oÃ¹ il a ajoutÃ© que lâ€™administrationÂ ObamaÂ ne soutient pas les Â« hommes forts Â» mais des Â« administrations fortes en Afrique. Pierre NkurunzizaÂ peut bien se passer des injonctions de la SADC et de lâ€™Union africaine, en matiÃ¨re de respect des constitutions, mais pas, Ã celles de Washington.Â Barack ObamaÂ va, dâ€™autre part, convoquer un Sommet Etats-Unis/Afrique, pendant cet Ã©tÃ©, Ã la Maison Blanche, pour parler partenariat Ã©conomique, mais aussi, dÃ©mocratie, bonne gouvernance, droits de lâ€™homme et respect de la constitution.Â Pierre Nkurunziza, qui ne vit pas sur une Ã®le isolÃ©, y a Ã©tÃ© conviÃ©, comme beaucoup de ses homologues, sauf six dâ€™entre eux. Va-t-il prendre le risque de se fÃ¢cher ave superpuissance amÃ©ricaine, dans un combat quâ€™il est sÃ»r et certain de perdre, avec un risque, en plus, de provoquer des troubles et des pertes en vies humaines ? On ne sait pas jusquâ€™oÃ¹ le ministre de lâ€™IntÃ©rieur,Â Edouard Nduwima est prÃªt Ã suivre son mentor,Â Pierre Nkurunziza. Mais ce quâ€™on peut dire, câ€™est que câ€™est un pari perdu dâ€™ava